



**KPMG Entreprises  
Limousin Vienne**  
Résidence Sylvestre  
34, rue Ferdinand Buisson  
87038 Limoges Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00  
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association R.I.O.B.**

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008  
Association R.I.O.B.  
21 rue de Madrid - 75008 Paris  
*Ce rapport contient 10 pages*



**KPMG Entreprises  
Limousin Vienne**  
Résidence Sylvestre  
34, rue Ferdinand Buisson  
87038 Limoges Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00  
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association R.I.O.B.**

Siège social : 21 rue de Madrid - 75008 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre bureau de liaison, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association R.I.O.B., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau de liaison. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables suivies par votre association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

- **Estimations comptables**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau de liaison et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 24 juillet 2009

KPMG Entreprises  
*Département de KPMG S.A.*




**Henri Limouzineau**  
*Associé*

RESEAU INTERNATIONAL  
DES ORGANISMES DE BASSIN

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008


ACTIF	BRUT	AMORTIS OU PROV.	NET 2008	NET 2007
CREANCES				
- Créances usagers et comptes rattachés	37 889		37 889	15 145
- Autres créances	1 512		1 512	
<b>TOTAL Créances</b>	<b>39 401</b>		<b>39 401</b>	<b>15 145</b>
STOCKS ET ENCOURS				
- Assistances Techniques en cours	116 998		116 998	18 751
<b>TOTAL Stocks et Encours</b>	<b>116 998</b>		<b>116 998</b>	<b>18 751</b>
DISPONIBILITES ET DIVERS				
- Banque	52 795		52 795	141 595
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>52 795</b>		<b>52 795</b>	<b>141 595</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>209 194</b>		<b>209 194</b>	<b>175 492</b>

Le commissaire aux comptes

KPMG S.A. 

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008


PASSIF	MONTANT 2008	MONTANT 2007
SITUATION NETTE		
- Report à nouveau	15 084	10 846
- Résultat de l'exercice	1 184	4 237
<b>Capitaux Propres</b>	<b>16 268</b>	<b>15 084</b>
DETTES DIVERSES		
- Dettes auprès des Etablissements de Crédit	19	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 804	69 315
- Autre dettes	105 103	91 093
<b>Dettes</b>	<b>192 926</b>	<b>160 408</b>
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>209 194</b>	<b>175 492</b>

Le commissaire aux comptes  
KPMG S.A. 

RESEAU INTERNATIONAL  
DES ORGANISMES DE BASSIN

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008

	31/12/08	31/12/07
- Chiffre d'affaires	117 712	21 770
- Cotisations	35 206	39 601
- Autres Produits	870	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>153 789</b>	<b>61 371</b>
CHARGES EXTERNES		
- Services extérieurs et autres	151 980	56 654
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>151 980</b>	<b>56 654</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 809</b>	<b>4 716</b>
CHARGES FINANCIERES		
- Agios trimestriels	625	479
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>625</b>	<b>479</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1 184</b>	<b>4 237</b>

Le commissaire aux comptes  
KPMG S.A. 

**ANNEXE 2008**

\*\*\*\*\*

**SOMMAIRE**

\*\*\*\*\*

**A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

- 1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE
- 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

**B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

- 1 – BILAN ACTIF
- 2 – BILAN PASSIF

**C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

## A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

### 1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice sur le plan économique et comptable.

Le Bureau de Liaison du RIOB s'est tenu du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2008.

En 2008, le RIOB a notamment participé :

- A l'Assemblée Générale du RELOB à Rio de Janeiro en novembre,
- A la préparation du 5<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau à Istanbul,
- A l'Assemblée Générale du REMOB à Saragosse en juillet,
- A la 4<sup>ème</sup> Conférence Internationale sur la Restauration des Fleuves à Venise en juin,
- A « ECWATECH 2008 » portant sur la gestion des ressources en eau en conditions extrême en juin,
- A la réalisation du « Manuel de la GIRE par Bassin » en collaboration avec le Global Water Partnership, avec l'appui financier du Ministère français des Affaires Etrangères.

### 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Le commissaire aux comptes  
**KPMG S.A.**





## B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 1 – BILAN ACTIF

**Créances usagers / factures à établir = 37 889 €**

Il s'agit de refacturations à l'Office International de l'Eau non encore encaissées au 31 décembre.

**Autres Créances = 1 512 €**

Il s'agit de Cotisations 2008 encaissées fin janvier 2009.

**Assistances Techniques et Encours = 116 998 €**

Il s'agit d'encours sur les projets INECO et KPI pour respectivement 24 026 € et 92 972 €.

### 2 – BILAN PASSIF

**Dettes Fournisseurs et comptes rattachés = 87 804 €**

Elles se composent :

- des refacturations de l'Office International de l'Eau concernant les projets et les prestations administratives pour un montant global de 58 011 €,
- des facturations de consultants pour 24 139 €,
- des facturations d'honoraires pour 2 147 €,
- des facturations d'édition pour 207 €,
- des factures à recevoir concernant des prestations pour 3 300 €.

**Autres Dettes = 105 103 €**

Ce poste comprend :

- une avance de la Commission Européenne d'un montant de 84 914 € sur le projet KPI,
- une avance de la Commission Européenne d'un montant de 20 189 € sur le projet INECO,

## C – COMPTE DE RESULTAT

### Produits :

- études réalisées	117 712 euros
- cotisations	35 206 euros
- autres produits	870 euros
	-----
produits exploitation	153 789 euros

### Charges :

- Autres prestations de services	40 365 euros
- Autres Sous-traitance	43 029 euros
- Honoraires	4 904 euros
- Honoraires sur Projet	31 992 euros
- Catalogues et imprimés	207 euros
- Frais de déplacement	29 464 euros
- Internet Web Conférence	2 019 euros
- Commissions bancaires	625 euros
	-----
charges exploitation	152 605 euros

Résultat Net : 1 184 euros.

## D – EFFECTIF : 0

Le commissaire aux comptes  
KPMG S.A. 